

Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du Vendredi 3 Juillet 2026 à 20h30

Mairie de Saint-Hilaire-de-Brens

En présence de :

Laurent GUILLET, Maire,

Claudine ARCHER, Olivier ARZANO, Sabine DERRIEN, Pauline DOUBLE (jusqu'à 21h35), Andy GIAIOURAS, Florian GRATALOUX, Yoris HOARAU, Isabelle JANAUDY, Agnès MOREL, Marie-Agnès SANTUS, Jean-Pierre TERRIEUX, Régis YVRARD.

Absences excusées :

Hélène POULAIN, Fabien BILLET.

Pouvoir :

Hélène POULAIN à Olivier ARZANO.

Rappel de l'Ordre du Jour :

- 1- Election du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 5 Juin 2026
- 3- Délibérations :
 - 3.1 Délibération IHTS
 - 3.2 Délibération pour demande de subvention auprès du Département pour les travaux de voirie - Route des Vidiaux
- 4- Point sur les travaux en cours
- 5- Travaux Voirie : Route du Molaret - Route des Vidiaux
- 6- Retour des entretiens du personnel
- 7- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30.

1- Andy GIAIOURAS est élu secrétaire de séance.

2- Compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 5 Juin 2026 :

Le compte-rendu du conseil municipal du Vendredi 5 Juin 2026 est soumis à l'approbation du Conseil municipal.

Après échange, le compte-rendu est approuvé par **8 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions.**

3- Délibérations :

3.1 Délibération IHTS - point retiré de l'ordre du jour

Le Maire indique que la délibération relative aux IHTS, correspondant pour la commune principalement à des heures complémentaires effectuées par le personnel, ne peut pas être soumise au vote lors de la présente séance.

Il est précisé qu'un avis préalable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Isère est nécessaire avant l'adoption de cette délibération. Ce point est donc retiré de l'ordre du jour et sera présenté lors d'un prochain conseil municipal, après accomplissement de cette formalité.

3.2 Délibération n°2026-16 pour demande de subvention auprès du Département pour les travaux de voirie - Route des Vidiaux

Laurent GUILLET rappelle au Conseil municipal que plusieurs opérations de voirie sont en cours de réflexion, de programmation ou de réalisation sur la commune, notamment la Route de Mury, la Route du Molaret, le Chemin de Malatrai et la Route des Vidiaux.

Concernant la Route de Mury, la commune a sollicité une subvention au titre des amendes de police en raison des aménagements de sécurité réalisés. Ces subventions ne sont pas encore versées.

Concernant la Route du Molaret, la demande de subvention doit être retravaillée et orientée vers le dispositif des amendes de police, compte tenu également des aménagements sécuritaires envisagés.

Le Maire expose que la Route des Vidiaux présente un état de dégradation important et nécessite une intervention. Une étude a été confiée au cabinet Ellipse afin d'évaluer les travaux de réfection de la chaussée. Il est proposé de procéder par tranche, afin d'optimiser les possibilités de financement.

La tranche 1 porte sur environ 700 mètres linéaires, depuis la route départementale en direction de Trept, comprenant notamment la découpe de chaussée, la préparation du support, le délignement des accotements, la démolition de revêtement et la réfection de la chaussée en enrobé.

Le coût prévisionnel de cette première tranche est fixé à 86 900,00 € hors taxes, soit 104 280,00 € toutes taxes comprises.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Département	40 000,00 €
Autofinancement	46 900,00 €
Total	86 900,00 € hors Taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par **14 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention**, autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention correspondante auprès du Département et à signer tous documents afférents.

4- Point sur les travaux en cours :

Route de Mury et stationnement

Le Maire indique que les travaux de réfection de la Route de Mury sont désormais achevés. Le petit parking situé vers le transformateur doit pouvoir rouvrir, les travaux réalisés à proximité étant terminés.

Les échanges portent également sur les difficultés de stationnement observées dans le secteur. Des bacs à fleurs ont été positionnés afin d'éviter certains stationnements gênants pour les secours. La commune privilégie, dans un premier temps, une démarche amiable, par le dialogue avec les riverains concernés et par un rappel général des règles de stationnement et de circulation (via l'envoi d'un flyer dans les boîtes à lettres).

Travaux de la mairie

Les travaux de la mairie se poursuivent. Le Maire précise que la phase actuelle concerne principalement les finitions. La salle du P'tit Brens est peinte et le rendu est très satisfaisant.

Le calendrier prévisionnel conduit à envisager une fin de chantier vers la fin du mois de septembre. Il est indiqué que les suppléments connus représentent environ 25 000,00 €, hors travaux de toiture. Un point financier complet pourra être présenté à l'automne, une fois les opérations achevées, notamment pour dresser le bilan définitif des dépenses et des subventions obtenues.

5- Travaux Voirie : Route du Molaret - Route des Vidiaux :

Le Conseil municipal est informé que la demande de subvention relative à la Route du Molaret devra être reprise, dès lors que les aménagements envisagés relèvent du dispositif des amendes de police. Cette demande nécessitera des éléments techniques complémentaires, notamment des plans et relevés topographiques.

Le Chemin de Malatrai a également été évoqué. Compte tenu du montant estimatif, d'environ 50 000,00 €, et de la présence de constructions encore en cours, il est proposé de ne pas retenir cette voie immédiatement et d'attendre une période plus opportune.

Le Chemin de Tribu est également abordé, notamment au regard de l'éventuel enfouissement des réseaux. Le Maire prendra contact avec TE38 afin d'obtenir une estimation et d'étudier la faisabilité de cette opération.

S'agissant de la Route des Vidiaux, le Conseil municipal prend acte de l'intérêt d'une réalisation par tranches, permettant de solliciter une subvention annuelle dans les meilleures conditions. La poursuite éventuelle des travaux jusqu'à la limite communale supposera également d'échanger avec la commune de Trept, certaines portions étant situées en limite ou en partage entre les deux communes.

6- Retour des entretiens du personnel :

Le Maire indique que les entretiens avec le personnel communal ont été réalisés. Les retours sont globalement très positifs, tant pour les agents affectés à l'école que pour le secrétariat de mairie.

Un point particulier est fait concernant Edwige, recrutée comme ATSEM au début de l'année scolaire 2025-2026. Les retours des enseignantes sont très favorables. Il est souligné qu'elle donne entière satisfaction et qu'elle apporte stabilité et qualité au service.

Edwige a fait part de son souhait de bénéficier d'une situation professionnelle plus stable. Le Conseil municipal se déclare favorable au principe de travailler à sa stabilisation, dans le cadre juridique adapté, étant rappelé que l'accès au cadre d'emplois des ATSEM suppose la réussite au concours correspondant. La commune étudiera les possibilités statutaires envisageables et l'accompagnera dans la poursuite de son parcours professionnel. Elle accepte en conséquence de la titulariser.

Le départ à la retraite d'Isabelle DESCHAMPS devra également être anticipé afin de garantir la continuité du service au sein de l'école. Le recrutement d'ATSEM diplômées demeure particulièrement difficile.

Il est rappelé qu'une réunion de pré-rentree avec l'école est prévue le vendredi 28 août 2026 à 17h00. Une présentation du personnel communal aura lieu le même jour à 18h00, avec les élus des 2 communes et les agents communaux de Vénérieu concernés, afin de mieux identifier les agents intervenant auprès des enfants et de renforcer les liens entre les équipes.

7- Questions diverses :

Laurent GUILLET, Maire : TE38 et éclairage public

Le Maire rend compte d'une réunion avec TE38. Il rappelle que TE38 est le syndicat d'électricité intervenant auprès de la plupart des communes de l'Isère pour les travaux d'électricité, l'assistance technique, la maîtrise d'œuvre et certains financements.

La commune pourrait confier à TE38 la maintenance de son éclairage public. La commune compte environ 120 candélabres, 5 armoires et 5 horloges. La grande majorité du parc est déjà équipée en LED.

En cas de changement d'ampoule, le coût estimatif serait d'environ 7,00 € par candélabre LED et 12,50 € par point non LED, soit un montant annuel proche de 965,00 € selon l'état du parc. A titre de comparaison, les dépenses d'entretien réalisées ces trois dernières années se sont élevées à environ 3 510,00 €.

TE38 interviendrait quatre fois par an pour les opérations d'entretien ordinaires. En cas de sinistre sur un candélabre sans tiers identifié, TE38 prendrait en charge 50 % du coût. L'engagement serait conclu pour trois ans. Une délibération pourrait être présentée au mois de septembre pour une mise en œuvre au 1er janvier suivant.

Le Conseil municipal estime qu'il est opportun d'étudier favorablement cette possibilité, au moins à titre d'essai sur une période de trois ans.

Régis YVRARD, 2ème adjoint au Maire : voirie et urbanisme

Régis YVRARD indique qu'une réunion voirie s'est tenue et qu'un compte rendu sera transmis aux élus. Cette réunion a notamment permis d'évoquer les sujets de voirie précédemment présentés, ainsi que l'éclairage public.

Il rend également compte d'une réunion organisée par les sénateurs sur les difficultés rencontrées par les communes en matière d'urbanisme et de contentieux. Cette réunion, en présence notamment du procureur de la République et de la gendarmerie, a montré que de nombreuses petites communes rencontrent des difficultés importantes en matière d'instruction, de suivi et de police de l'urbanisme. Il est relevé que Saint-Hilaire-de-Brens dispose d'une organisation sérieuse sur ces sujets.

Olivier ARZANO, conseiller délégué aux finances : point financier

Olivier ARZANO indique qu'un point financier de mi-année a été préparé et transmis aux élus. La situation financière de la commune est bonne.

Écoles - climatisation, traiteur, contrôles sanitaires et Sou des écoles

Florian GRATALOUX communique une information concernant un dispositif d'aide pouvant financer certains équipements de climatisation, notamment à hauteur de 400,00 € par équipement mobile et a priori jusqu'à 10 000€ pour des installations fixes par EDF, avec des délais de dépôt rapprochés pour les premiers dispositifs et une échéance plus lointaine pour des projets de rénovation énergétique plus structurants.

Les élus échangent sur l'épisode de chaleur récent à l'école. Les températures ont atteint environ 29 degrés dans certaines classes de Saint-Hilaire-de-Brens, tandis que des températures supérieures ont été signalées à Vénérieu (env. 37°C au maximum). Il est rappelé que ces situations peuvent devenir difficiles pour les jeunes enfants comme pour le personnel.

Le Conseil municipal convient qu'une réflexion doit être menée sur une solution adaptée, sans précipitation, afin de déterminer s'il convient d'envisager des climatiseurs mobiles, une installation fixe ou un projet plus global sur le bâtiment. L'avis de l'équipe enseignante et des services concernés devra être recueilli.

Andy GIAIOURAS informe le Conseil municipal que l'année scolaire est terminée et que le personnel affecté à l'école et au périscolaire sera maintenu pour la rentrée. Un trombinoscope du personnel a été préparé afin de faciliter l'identification des agents par les familles.

La commission école s'est réunie le mercredi 1er juillet. Le compte rendu sera transmis. Parmi les sujets importants figure la mise en concurrence du traiteur scolaire. Cette démarche devra être engagée dès le mois de septembre, dans le cadre d'un groupe de travail plus large portant également sur d'autres contrats de maintenance ou d'entretien. Les élus soulignent leur préférence pour un prestataire de type traiteur, plutôt qu'une société de restauration collective industrielle.

La commission a également identifié la nécessité de mettre en conformité les contrôles sanitaires, notamment concernant la prévention du risque de légionellose et le suivi des températures de l'eau chaude sanitaire.

Un point est fait sur le Sou des écoles. L'association rencontre des difficultés pour mobiliser des bénévoles, notamment lors de la kermesse. Malgré une fréquentation importante, l'organisation a reposé sur un nombre très réduit de personnes. Il est rappelé que la kermesse représente une ressource essentielle pour les projets scolaires, avec environ 7 000,00 € de recettes cette année. Les élus sont invités à relayer l'appel aux bénévoles en vue de l'assemblée générale de septembre.

Organisation du secrétariat de mairie et gestion des mails

Andy GIAIOURAS rend compte du travail engagé avec Martine GONIN afin d'améliorer l'organisation du secrétariat de mairie et la gestion des courriels. Le principe retenu consiste à orienter les courriels vers le responsable de la commission compétente, avec copie au Maire. Le responsable de commission assure ensuite la diffusion aux membres concernés.

Cette méthode doit permettre de limiter les envois trop larges, de mieux identifier les interlocuteurs et de clarifier le suivi des dossiers. Un nouveau point de travail est prévu avec Martine GONIN le mercredi 8 juillet.

Bâtiments communaux, stockage école et assurances

Le besoin d'un local de stockage à l'arrière de l'école est évoqué. L'objectif serait de disposer d'un espace d'environ 40 à 50 m² afin de mieux organiser le rangement du matériel, aujourd'hui dispersé ou difficilement accessible. Un architecte sera sollicité pour indiquer le montant de ses honoraires pour une étude préalable.

Le Maire fait également le point sur les assurances communales. Une comparaison a été réalisée avec Groupama, qui a proposé un montant d'environ 8 400,00 €. La commune est actuellement assurée auprès de la SMACL pour un montant d'environ 7 200,00 € à 7 400,00 €, avec une absence de franchise sur les sinistres jusqu'en 2028. Il est donc décidé de conserver le contrat actuel et de réexaminer la situation à l'approche de l'échéance 2028.

Il est précisé que l'église est assurée. Les murs du cimetière ne le sont pas en l'état, en l'absence d'un ouvrage couvert permettant de répondre aux conditions d'assurance. Les murs apparaissent toutefois globalement sains.

Marie-Agnès SANTUS : sécurité route de la mairie

Marie-Agnès SANTUS interroge le Maire sur la route de la mairie et sur les aménagements pouvant être envisagés. Le Maire indique avoir échangé avec Monsieur CARLIER lors de la kermesse et attendre son retour pour fixer un rendez-vous.

Il est rappelé que cette voie est départementale. Le Département a indiqué que des travaux ne pourraient être envisagés sans coordination préalable avec le SEPPEC, notamment en raison de conduites d'eau potable à remplacer. Les élus conviennent qu'une réflexion globale devra être menée, en lien avec l'aménagement de la place et la sécurité des piétons, particulièrement des enfants se rendant à l'école ou au parc.

Une concertation avec les habitants du secteur pourra être envisagée lorsque le projet sera plus avancé.

Nuisances et jeunes au city-stade

Il est indiqué que les remontées concernant les nuisances liées aux jeunes sont moins nombreuses depuis quelques semaines. La situation semble plus calme, tout en restant suivie.

Déchetteries

Andy GIAIOURAS s'interroge sur la règle applicable dans les déchetteries du Syclum, qui n'autorise que quatre passages par an avec un véhicule de 3T5. Il indique que ce plafond lui paraît faible, notamment lorsque des particuliers ont ponctuellement des volumes importants à évacuer.

Les autres membres du Conseil municipal ne se déclarent pas particulièrement surpris par cette règle, considérant qu'il est relativement rare, pour un particulier, d'atteindre un volume nécessitant plus de quatre passages dans l'année. Il est rappelé que cette règle correspond à la politique du Syclum, destinée notamment à inciter à la réduction des déchets, à limiter les abus et à maîtriser les coûts de fonctionnement des déchetteries.

Agnès MOREL : circulation et limitation 3,5 tonnes

Agnès MOREL signale que le panneau limitant la circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes n'est pas toujours respecté et pourrait être insuffisamment visible ou mal orienté. Elle évoque également les difficultés liées au passage d'engins agricoles.

Isabelle JANAUDY et Sabine DERRIEN : commissions et vie communale

Il est indiqué qu'une habitante de Saint-Hilaire-de-Brens a été tirée au sort dans le cadre de l'élection des jurés d'assises.

La commission des affaires sociales s'est réunie. Certains échanges ont porté sur des propositions dépassant le périmètre habituel de la commission, notamment autour de la surveillance des jeunes ou de l'accueil de personnes réalisant des travaux d'intérêt général. Les élus rappellent que les commissions doivent conserver un cadre clair et que les questions relevant de la sécurité, du social ou de l'accompagnement des personnes doivent être traitées avec prudence, en lien avec les autorités ou services compétents.

La réunion des associations a également eu lieu. Un compte rendu sera transmis, accompagné de la liste des matériels et équipements utilisés par les associations dès que celle-ci sera complétée.

Un point est également fait sur le Plan Intercommunal de Sauvegarde. La commune dispose déjà d'un Plan Communal de Sauvegarde, qui devra être mis à jour à la rentrée, notamment pour actualiser les interlocuteurs et les coordonnées. Le Plan Intercommunal de Sauvegarde permettra de compléter l'organisation communale par une mobilisation intercommunale en cas d'événement majeur.

Prochain Conseil municipal

Il est envisagé de tenir le prochain Conseil municipal le samedi 5 septembre 2026 à 10h00. Aucun Conseil municipal n'est prévu au mois d'août.

La séance est levée à 22h15.